

Déclaration Unsa-éducation

CDEN du 23/11/18



Le choix d'un
combat positif

Cette instance doit étudier le bilan de la rentrée 2018, en résumé :

- Pour l'administration, les postes sont utilisés aux mieux.
- Pour nous, représentants des personnels, **il manque des moyens pour améliorer le fonctionnement** de l'éducation nationale, **pour nos élèves et les personnels.**

Dans le détail du document, globalement, nous ne voyons pas d'amélioration :

- **Dans les écoles**, le bilan ne montre pas d'amélioration. Nous voyons même, qu'avec une classe supplémentaire pour 27 élèves supplémentaires, la situation «moyenne» se dégrade.
- **Au collège**, le seuil de 30 élèves est trop souvent atteint, même dépassé. Cette situation s'aggrave encore cette année, cela augmente les difficultés dans les classes.
- **Au lycée**, c'est le seuil de 35 qui est dépassé...

Et que dire des conditions d'intégration, dans les écoles, collèges et lycées. Un exemple : il y a de plus en plus d'élèves affectés en Ulis mais ces élèves n'existent pas dans les effectifs des établissements.

Au-delà du bilan, la situation va à nouveau se dégrader avec les suppressions de postes programmées.

- En suivant les préconisations venues du MEN, le 1^{er} degré utilisera tous les postes (et au-delà) pour les classes à 12.
- La réforme de la voie professionnelle est quasiment neutre en termes de postes et quant à la réforme du lycée à venir, il est trop pour se prononcer.
- C'est donc très certainement le niveau collège qui sera majoritairement destinataire des mesures de suppressions.

- Puisque nous sommes ici pour un bilan de rentrée, nous attirons l'attention de Mme la Dasep 31 et du CD 31 sur ce niveau particulièrement en souffrance, déjà.

- Et localement, les gestions de ces établissements n'aident pas à construire 'l'école de la confiance ».

Ainsi, par exemple, **au collège de Caraman**, là où le Chsct va se rendre au mois de janvier, la cheffe d'établissement refuse de transmettre les documents de travail du CA aux membres de cette instance. Disons-le tout net : c'est intolérable.

Au collège de Verfeil, c'est le très beau « projet Jazz » qui est en danger car les moyens en IMP promis n'ont pas été attribués à l'enseignante intervenant sur le 1^{er} et le 2nd degré à travers ce projet. Ici, c'est une gestion approximative qui est source de tensions.

Enfin, à l'adresse du CD 31, il y a parfois aussi de néfastes approximations qui nuisent gravement à la crédibilité des actions entreprises.

Un exemple ? La réunion sur la sectorisation du nord toulousain organisée **au collège de Castelginest** où 4 scénarios ont été présentés. Nonobstant le fait que les enseignants du collège aient été prévenus 48H à l'avance seulement, voire la veille pour les directeurs d'écoles, les interlocuteurs administratifs ne maîtrisaient visiblement pas leurs informations et le sentiment des parents d'élèves, comme de toute la communauté éducative, au sortir de cette réunion était – et reste – vraiment négatif. Alors qu'à l'origine le but était d'arranger les choses. Et dans la foulée, la 2^e réunion à l'attention des parents uniquement prévue hier a été annulée... Où en est-on sur ce secteur et sur ce collège qui a besoin de respirer tant il est sous tension ?

Sur la sectorisation **à St Gaudens**, que dire de la transmission de l'information ? Aucune information à l'attention des enseignants et des parents d'élèves depuis la réunion publique il y a 9 mois environ. Où en est-on sur ce secteur ?

En ce qui concerne **Toulouse**, nous avons trouvé sur le site internet du CD 31 les diaporamas des réunions et les sectorisations de certains collèges toulousains. En tant que membre du CDEN, nous regrettons de ne pas y avoir été associés. Il manque maintenant une vision globale du découpage de la ville de Toulouse, mais peut-être que cela sera présenté lundi lors du « Comité mixité ».

Enfin, nous avons appris le report de l'ouverture du **collège d'Escalquens**. A l'avenir, pour la bienséance, il faudra penser à avertir les directeurs d'écoles qui apprennent ces nouvelles par voie de presse alors qu'ils doivent renseigner les parents.

Pour les écoles, le SE-Unsa a demandé lors du dernier CTSD un calendrier sur la question des rythmes scolaires. Une circulaire a été envoyée, nous vous en remercions. Nous voudrions une clarification : Que se passera-t-il si le conseil d'école ne se réunit pas avant le 11 janvier ?